



## PROVES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2006

**Vendredi 2 février 2007 à 19H30**

Salle de la Gaité à St Denis en Val

Le quorum étant atteint par 38 voix présentes ou représentées, le Président ouvre l'Assemblée.

### 1. Rapport moral du Président

« Chers adhérents,

Ce rapport moral est le dernier du mandat que vous m'avez confié. Je vous remercie de participer à cette Assemblée, qui pour la première fois depuis l'adoption de nos statuts, est électorale ; c'est à dire qu'un nouveau Comité Directeur sera élu ce soir.

L'occasion m'est donc donnée de faire un état de l'Alliance depuis sa création en juin 2003.

La première étape a consisté à créer les conditions administratives et juridiques de notre association. Puis, après un temps de réflexion, les anciens clubs ont laissé place à la nouvelle entité. Ensuite il a fallu nous faire connaître et reconnaître des différents interlocuteurs associatifs, collectivités territoriales et partenaires privés. Ce cheminement fut assez sinueux.

Désormais, nous sommes entrés dans une phase de consolidation car nos acquis sont encore fragiles et remis en cause continuellement depuis l'extérieur voire même parfois de l'intérieur.

Nous avons durant cette période fortement investi dans l'emploi et l'animation estivale pour s'assurer une saison sportive dans le loisir et la compétition ainsi qu'une autonomie financière. Cependant la redécouverte de la Loire par les politiques remet en question ce principe de fonctionnement. Et c'est à nous de promouvoir cette activité dans le cadre associatif qui est le nôtre et que nous défendons ardemment.

Au niveau gestion du club, nous nous sommes dans l'ensemble améliorés sur les méthodes et pratiques mais il reste encore beaucoup à faire et certaines habitudes sont encore tenaces. Par conséquent l'essoufflement des bénévoles s'est fait ressentir et surtout en fin de mandat.

L'Ecole de Pagaies est maintenant bien rodée grâce aux cadres professionnels et bénévoles qui la font vivre. Pleins de nouvelles idées sont à étudier et à mettre en place grâce à la vivacité des jeunes et de l'encadrement : c'est un très bon signe.

Le loisir est à mon sens peu représenté, mais comme déjà évoqué à plusieurs reprises, charge à ceux qui sont intéressés de s'y investir.



Association régie par la loi 1901, créée le 13 juin 2003, déclarée à la Préfecture d'Orléans, agréée par le ministère des sports sous le n° ET000986 et par la Fédération Française de Canoë-Kayak sous le n° C4514.

SIRET n° 451 869 887 00013 / APE n° 926 C  
Siège social : levée de la Loire, 45560 St Denis en Val

La compétition, vitrine de notre club, reste stable avec un renouveau en slalom, un vivier à recréer en descente et une expérience nationale en kayak polo.

L'effectif global du club est stable avec une baisse attendue cette saison : jeunes qui font leurs études hors du domicile familial et moins de licences accompagnateurs. L'effectif des résidents de St Denis en Val et St Jean de la Ruelle est en constante progression.

Nous n'avons cependant jamais réussi à dépasser l'addition des effectifs des clubs d'origines qui aurait dû nous amener à plus de cents adhérents.

Des chantiers intéressants et lourds de conséquence sont à prévoir pour le mandat 2007-2010.

Principalement il s'agira de rénover et étendre les infrastructures mises à disposition :

- à St Denis en Val :
  - o réfection du toit en urgence,
  - o rénovation de la base : vestiaires H/F, salle commune & mezzanine, augmentation de l'espace de stockage
  - o sécurisation du site suite au vol de la remorque grande capacité
  - o participation au grand projet de l'Agglo sur le Bois de l'Ile
  
- à St Jean de la Ruelle :
  - o récupération rapide de la surface d'origine suite à la perte de 100m<sup>2</sup> à la Pépinière des Entreprises reprise par l'Agglo Orléans Val de Loire
  - o agrandissement de la zone de stockage au camping
  - o création de vestiaires et sanitaires
  - o sécurisation du site suite à l'incendie volontaire du vieux Trafic.
  - o Conséquence pour le club de la création du bassin d'orage de la Chillesse par l'Agglo

La priorité suivante sera l'adaptation du matériel aux pratiques actuelles en slalom, descente, loisirs et initiation. Cela passe par un inventaire, des ateliers réparation et de l'investissement. Pour le slalom, des actions sont déjà en cours.

Le tourisme estival doit continuer à se développer et se professionnaliser avec plus de pragmatisme et une vigilance accrue face à tous ceux qui voudraient nous voir disparaître.

Mais tout ceci ne sera pas possible sans maintenir l'emploi. Nous avons eu jusqu'à 3 salariés dont 2 en emploi aidé. Il faut continuer l'effort de pérennisation de poste et motiver nos cadres professionnels. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes une association avec des dirigeants bénévoles. Et parfois cela génère des problèmes de compréhension et d'organisation.

A noter en 2007, nous fêterons les 20 ans d'une activité canoë-kayak continue sur St Jean de la Ruelle.

Personnellement, ce mandat fut passionnant mais éprouvant car il faut :

- Garder en tête que l'on est le garant moral et juridique d'une association avec des salariés
- Rester neutre par rapport aux aspirations des deux villes et adhérents issus des 2 bases
- Ménager des individualités parfois fortes
- Tenter de satisfaire au mieux les différents publics
- Ajuster en permanence une politique sportive et de loisir

Cela demande beaucoup d'investissement sans en attendre un retour particulier.

Notre club est riche d'expériences avec des 4 anciens Présidents de club et 2 anciens Président du Comité Départemental du Loiret sans compter les divers postes tenus au niveau départemental, régional voire national. Charge à nous de susciter les vocations et accompagner de nouveaux dirigeants pour passer le relais.

Personnellement et professionnellement, il va m'être de plus en plus difficile de me proposer au poste occupé jusque-là. Mais je n'abandonnerai pas sans une bonne raison un club sportif pour lequel tant d'énergie et de volonté ont été dépensées sans compter depuis sa création.

Bonne année sportive à toutes et à tous.

Je vous remercie de m'avoir écouté et débattons maintenant ensemble de ce bilan et des projets à venir.

Le Président  
Gaël THOMAS-CHOLLIER »

Rapport adopté à 34 voix pour, 1 contre, 1 blanc et 2 nuls.

## 2. Intervention de M. MARTINET, Maire de St Denis en Val

En prélude à l'intervention de M. MARTINET, un film sur les activités 2006 réalisé par Fabien TOURNADRE est présenté à l'Assemblée.

Puis M. Le Maire se félicite du dynamisme du club par l'ensemble des activités proposées et les nombreux déplacements dans tous l'hexagone que cela génère.

Au sujet de l'entretien de la base Canoë de St Denis en Val, 9000€ sont débloqués ainsi que le vote prochain de la réfection du toit. Egalement, il répond à la demande de la ville de St Jean de la Ruelle sur la justification du montant de la subvention de fonctionnement de 600€. Il estime que compte tenu de la différence de taille des 2 communes, la somme allouée équivaut aux 900€ versés par St Jean de la Ruelle au même titre. Si nécessaire, il se chargera de le réaffirmer aux élus concernés.

Sur le devenir du Bois de l'Île et du Grand Île Charlemagne, M. MARTINET évoque les grandes lignes de ce projet où il souhaite que le canoë-kayak soit pleinement représenté et participe aux études en cours.

## 3. Rapport des salariés

### 1. Rapport de Charly CHASSIGNEUX :

- Profil : BEES CK 1<sup>er</sup> degré
- Contrat : CDD CAE de 2 ans (90% d'aide de l'Etat jusqu'en octobre 2007) à 20H/semaine annualisées
- Missions principales :
  - Suivi des compétitions slalom : N3, N2 et N1
  - Stages jeunes durant les vacances scolaires
  - Construction de canoës et kayaks de slalom
  - Animation estivale

Rapport lu par Pierre CHASSIGNEUX :

« Bonjour,

Voilà en quelques mots un rapport sur ma saison 2006 :

1. un suivi des compétitions où j'espère avoir pu apporter un soutien à nos compétiteurs

2. des organisations de stages dont je suis très satisfait
3. mes constructions de bateaux qui avancent bien, d'ailleurs je vais bientôt revenir avec deux autres beaux KAYAK (voir trois si tout va bien) !!!
4. mon animation estivale où entre deux navettes, et l'accueil de trois ou quatre belges motivés par une descente de Loire sous la pluie j'ai passé plus de temps à :
  - nettoyer les sanitaires du club,
  - aménager le petit slalom (à finir...),
  - un ponton pour le débarquement des touristes (st jean),
  - construire des portes,
  - remettre en état le câblage du pont royal,
  - réparer et retaper des bateaux

Mêmes si ça ne rentre pas trop dans mon contrat de travail, je tiens quand même à préciser qu'au sein de l'A.C.K.V.L on à l'inventeur du C1 de slalom MIKAD'O.

Et que 2006 fut pour moi une de mes meilleures saisons sportive, où je fini 6° (et non 9° comme je l'ai vu sur un article) au classement des championnats de France, et fait deux podiums en coupe de France N1 (3° et 2° à Foix)

Voilà pour ce qui est du rapport du salarié, mais si vous le permettez j'aimerais le compléter par un discours (peut-être personnel) qui s'intégrerait plus dans la rubrique : "*Jeunes et compétitions*" qui sera présenté par Fabien & Pierre

### *"Jeunes et compétitions"*

Voici donc quelques réflexions sur ce que notre club pourrait apporter à nos adhérents dans une optique de compétition et de performance...

Sans pour autant rejeter les autres optiques de pratiques, bien au contraire, entendu que la première des choses, et la plus importante pour faire de la compétition, c'est bien sur d'en avoir envie !

Ma réflexion se portera donc sur des pratiquants ayans une volonté, et une envie de pratique en compétition.

#### **Le suivi sur les compétitions :**

Il est vrai que lorsque je me déplace sur les N2 ce n'est « *que* » pour Mulder et Childé... ça ne fait pas beaucoup, pourtant, les athlètes de leur génération étaient aussi nombreux que nos jeunes actuels, le constat est donc vite fait, ils ne sont plus que deux !

On peut donc alors se poser la question du « *pourquoi ?* »

A priori on peut ce dire : « *une envie de passer à autre chose, les études qui prennent le dessus...* »

Mais à mon avis, le problème réside dans le fait que nos jeunes arrivent souvent à un bon niveau à l'âge de l'adolescence ; période où l'on à vite fait la part des choses entre ce qui nous intéresse, nous apporte, et ne nous apporte plus grand-chose d'intéressant...

Et si à ce moment précis nous ne leur donnons la possibilité de continuer à progresser, la sensation de saturation et de stagnation prend vite le dessus, ce qui provoque sûrement cette envie d'aller voir ailleurs...

De ce fait, cela m'énerve un peu lorsque j'entends dire que de toute façon : « *ils sont grand et peuvent très bien se débrouiller tout seul... à leur niveau, ils n'ont plus besoin d'aide... ils savent ce qu'il faut faire ... etc.* »  
C'est totalement faux !

Et ça m'énerve pour trois raisons :

La première c'est qu'avec ce genre de discours on perd des adhérents !

La deuxième c'est que l'apprentissage et la progression ne s'arrête pas à un niveau N2...

Bien au contraire plus on progresse, plus notre niveau augmente et plus la place de l'entraîneur est primordiale. Ça se vérifie à haut niveau où l'athlète est carrément suivi par toute une équipe (préparateur physique, technique, kinésithérapeute, psychologue, etc.)

Ce qui m'amène à la troisième raison, plus personnelle, où sans parler des kinés etc. je me revois sur les puges slalom face aux concurrents, tous sans exceptions soutenus et accompagnés d'au moins un entraîneur (et si ce n'était pas l'entraîneur de l'Equipe de France, c'était leur entraîneur de club !)

Et donc au final on se retrouve confronté non pas à un adversaire, mais à son équipe. Et là, même si on t'a payé ton déplacement et donc soutenu financièrement... et bien tu te sens seul face à ton parcours. Ce qui fatalement fini par se ressentir sur le résultat...

Bref, tout ça pour dire qu'il n'est pas vrai que des gars comme Mulder ou Childéric n'ont pas besoin d'être suivi pour progresser ! Par contre, ce qui est vrai et dommage, c'est que pour eux un entraîneur arrive un peu tard, car quand on s'est formé tout seul, les mauvaises habitudes sont tenaces !!!

Pour conclure sur le suivi en compétition, si comme il s'est dit, le club souhaite fonctionner à l'image du VICK, être reconnu comme un club performant et compétitif, il faut oublier les discours du type : « *ils peuvent se débrouiller tout seuls...* »

Il faut donc et j'insiste, d'autant plus que leur niveau augmente, être capable d'assurer un suivi à nos adhérents!

(Si non, on peut se contenter de faire comme l'USM Saran, être une bonne école de pagaie, former plein de jeunes, et puis les laisser partir dans un autre club pour qu'ils deviennent champions du monde ...)

### **Les stages :**

Je fais un bilan assez positif et encourageant de l'organisation des stages, car j'y ai constaté une nette progression des jeunes, une motivation et une volonté de pratique.

A ce sujet je pense que nous pouvons nous féliciter d'avoir quelqu'un comme Mulder qui au quotidien fait un travail remarquable avec eux et qui a su créer une très bonne dynamique !!!

Travail à poursuivre... car il serait dommage de perdre cette dynamique au moment où elle sera déterminante pour la progression et la sauvegarde de nos adhérents !!!

De plus, c'est justement lors de stages que l'on progresse énormément, du fait entre autre de la variation du milieu de pratique. Donc pour progresser il faut bouger !

Et si le VICK a les résultats qu'il a aujourd'hui, c'est que ses dirigeants l'ont compris, comme nous l'avions compris, et fait de et par nous-mêmes avec Jean Christophe ...

Et déjà à l'époque il n'était pas rare, même en Tchèque, de croiser le VICK et ses jeunes, d'ailleurs si J-C à signé chez eux, c'est peut-être aussi pour lui une manière de nous dire, ce club m'apporte ce que je recherche : des stages, un entraîneur, un suivi...

Mais je suis sûr qu'en la matière l'A.C.K.V.L a les moyens de faire aussi bien que d'autres clubs. D'assurer un suivi des athlètes par un entraîneur de club, et d'organiser stages et autres sorties pour les faire progresser...

Il faudra donc enfin prendre conscience de la nécessité du métier d'entraîneur, l'accepter puis s'arranger pour que son rôle soit bel et bien de suivre les compétiteurs temps à l'entraînement que sur les compétitions, et ce même face à la location du mois de juillet !

Certes, pour l'instant, faute de compétiteurs, nous n'avons pas encore réellement besoin d'un entraîneur. Mais nos jeunes seront amenés à progresser, et peut-être seront-ils motivés par la compétition, alors à nous de ne pas

les laisser tomber... Surtout qu'à l'heure actuelle il semblerait qu'on ait au sein du club une ribambelle de jeunes pratiquants qui ont l'air d'aimer le canoë-kayak, c'est un très bon début, alors pour vue que ça dure !!! »

## 2. Rapport de Fabien TOURNADRE :

- Profil : BEES CK 1<sup>er</sup> degré
- Contrat : CDI autofinancé à 24,5H/semaine annualisées
- Missions principales :
  - Ecole des sports
  - Compétitions jeunes
  - Stages jeunes
  - Animation estivale

Fabien évoque son travail au quotidien avec les jeunes de l'Ecole de Pagaies dénommée à présent l'Ecole des Sports. Il note que l'ensemble de jeunes motivés se sont réinscrits cette année et que le groupe constitué est dynamique et volontaire.

Il a entrepris un inventaire du matériel pour évaluer celui à réparer et à renouveler pour l'initiation et le perfectionnement. L'arrivée de nouveaux kayaks de slalom courts fabriqués par Charly dans le cadre de son emploi va permettre l'attribution personnalisée d'embarcations aux plus méritants selon une charte qu'il rédige actuellement et qui sera soumise à prochain Comité Directeur.

L'Assemblée le félicite pour l'obtention de son Brevet d'Etat et son travail au quotidien, essentiel à la bonne marche d club.

## 3. Rapport de Guillaume TINSEAU :

- Profil : Animateur de club
- Contrat : CDD CAE (90% d'aide de l'Etat) de 2 ans à 35H/semaine annualisées
- Missions principales :
  - Soutien logistique
  - Accueil des publics
  - Animation estivale

Rapport effectué par Gaël THOMAS-CHOLLIER.

Le poste créé en mai 2006 a pour but d'aider Fabien dans les périodes charnières de mai-juin et septembre. Egalement cela permet un meilleur accueil de tous les publics et de faciliter le transport lors des entraînements, stages, compétitions et animations estivales.

Guillaume a démissionné de son poste pour un départ au 31 janvier 2007 car il préfère poursuivre sa carrière professionnelle dans les Alpes qui lui offriront un panel d'activités plus importantes.

Le club réfléchit actuellement sur son remplacement en étudiant le rapport : gain pour l'association / coût financier même en emploi aidé.

## 4. **Rapport des activités**

### 1. Promotion :

L'ACKVL a investi dans une ligne de vêtement (tee-shirt, polaire et imperméable) à l'effigie du club pour valoriser l'image de l'association et favoriser l'intégration des nouveaux adhérents par le pack de bienvenue.

De nouveaux autocollants promotionnels ont été fabriqués pour une meilleure lisibilité des informations principales. D'autres sont en cours de réalisation pour la saison 2007 à la fois pour le tourisme, la compétition et l'identification des embarcations.

L'Alliance reste toujours disponible pour l'ensemble des actions municipales de St Denis en Val & St Jean de la Ruelle (Fête du sport, Bougez-vous, forums des associations,...), du Conseil Général du Loiret (Jours de Loire) et des associations (Alzheimer). Ceux sont des manifestations importantes à la fois pour notre sport et notre association.

A cette occasion, les représentants de la Montjoie St Denis en Val remercient l'ACKVL pour les animations qu'elle partage avec cette association.

## 2. Animation estivale :

Grace à nos salariés aidés des bénévoles du club, nous continuons d'accueillir tous les publics pour la découverte du milieu ligérien à travers la pratique du kayak de loisir.

L'accent a été porté en 2006 sur la base de St Jean de la Ruelle avec un accueil permanent durant les 2 mois d'été.

Pendant les conditions climatiques (juillet trop chaud et août pluvieux) n'ont pas généré le volume d'activité espéré pour permettre au club d'assurer à la fois le salaire des salariés plus les investissements budgétés et provisionnés. En conséquence des choix seront à faire pour les saisons à venir sur l'organisation de cette animation.

L'outil informatique est maintenant bien rodé, alliant à la fois la prise de contact, la gestion financière et l'optimisation des besoins en cadres et matériels. Après trois ans d'exploitation, les données de l'extranet du club nous permettent d'établir des données statistiques pour améliorer la gestion de cette activité.

Au niveau matériel des gilets ont été achetés ainsi que deux remorques grandes capacités. Une seule était budgétée mais suite au vol de la remorque à St Denis en Val, la décision a été prise d'en acheter une seconde avec un système d'antivol.

## 3. Tourisme sportif :

Outre la traditionnelle sortie sur le Marathon de l'Ardèche, un stage sur la Cure a été organisé avec 12 participants.

Le nombre de kayaks de rivière adaptés à ce type de pratique étant inférieur au nombre de participants, des adhérents ont prêté leur kayak personnel. Afin de remédier à cela, il est nécessaire d'inventorier le matériel réellement disponible.

Le Président rappelle que des investissements pourront être arbitrés en fonction du calendrier des sorties effectives car l'association n'a pas le luxe de se disperser.

## 4. Jeunes et compétitions :

Le bilan fait par les salariés est complété par le palmarès de la saison (Annexe I).

Le club est présent sur les compétitions :

- Challenge Régional du Jeune pagayeur (poussin à minime)
- Slalom : N1, N2 et N3 avec une forte progression sur la montée N3 pour un objectif de montée N2 en 2008
- Descente : N1 et N2 avec principalement des vétérans. Les jeunes en formation vont devoir s'y mettre
- Kayak polo : une saison N3 non renouvelée pour 2007 suite aux départs pour étude des jeunes
- Course en ligne : niveau départemental

## 5. formation :

### Formation fédérale :

Chaque année le club inscrit des jeunes pour le diplôme d'initiateur qu'ils réussissent avec succès.

Pour 2006 a été reçu : Augustin REGNIER

Pour 2007 sont inscrits : Marc ANSEL, Simon DEBOYSON, Jan BAUDET et Paul TALLET-PINET

Pas de formation moniteur en 2006 ni pour 2007.

### Formation professionnelle des salariés :

- Fabien : obtention du BE + formation continue à travers le CRCCK
- Charly : Permis transport en commun (D) en cours
- Guillaume : formation planifiée mais non réalisée suite à sa démission.

### Formation des cadres bénévoles et dirigeants :

- Forum avec le CDOS sur la gestion des clubs

## 5. Bilan financier

La Trésorière, Nadine VIAUD, étant excusée pour raison médicale, le Président lit son rapport pendant que le bilan de l'exercice 2006 circule dans l'Assemblée.

«

### **RAPPORT FINANCIER ASSEMBLEE GENERALE DU 03 FEVRIER 2007 COMPTES DU 01/01/2006 au 31/12/2006**

Voilà la 4<sup>e</sup> exercice comptable que nous clôturons ensemble au niveau de l'ACKVL.

Comme les années précédentes, la gestion du club a posée des difficultés suite à notre organisation bien trop souvent défaillante : problèmes de coordination, de transmissions d'informations, et de traitement des données au final.

Notre trésorière adjointe n'est plus sur Orléans du fait de ses études, et pour ce qui me concerne, les fonctions que j'occupe dans mon activité professionnelle ne me permettent pas d'être présente à la piscine et ne me laissent que peu de temps libre dans la semaine.

Ceci additionné à des décisions prises et mises en action avant que les dossiers administratifs ne soient montés, on en arrive à des difficultés qu'il faut ensuite gérer en aval, entraînant un surcroît de travail pour « récupérer » les coups auprès des administrations concernées telle l'Urssaf, les Assedic ou la formation professionnelle.

En interne, on semble attendre des bénévoles qu'ils soient plus professionnels que nos professionnels, ce qui n'est pas compatible avec l'essence même du bénévolat.

Passons maintenant aux résultats de notre club pour l'exercice 2006 :

L'ACKVL dégage au cours de l'année 2006 une perte de 7361,48 € Après des pertes déjà constatée de 2415 E en 2005, et de 4710 E en 2004.

Tout ceci m'amène à dire que nous vivons au dessus de nos moyens et qu'une réflexion doit être menée par le futur bureau pour revoir dans son ensemble la gestion du club.

Comme à l'habitude, je ne vais pas vous faire la lecture des chiffres, mais plutôt vous résumer les activités qui ont été les nôtres au cours des 12 mois écoulés.

Notre principale source de revenus provient de la saison estivale, au cours de laquelle les particuliers, Mairie, associations, etc,etc, font appels à nous pour leur faire découvrir la Loire ainsi que notre activité. Le résultat net de la saison estivale a été de 36794 €représentées par des encaissements à hauteur de 40822 E, et par des vacations versées à hauteur de 4027 E.



Cette source de revenu doit chaque année pouvoir dégager suffisamment de cash pour nous permettre d'assurer le paiement de nos salariés ainsi que couvrir les frais de fonctionnement du club, ce qui malheureusement ne s'avère pas être le cas puisque pour la 3<sup>è</sup> année consécutive, nous affichons un résultat négatif.

Nous avons eu au total 3 salariés en 2006 : Fabien Tournadre , Charly Chassigneux et Guillaume Tinsau dont le contrat de travail à démarrer le 01 juillet 2006. L'emploi de Charly et de Guillaume entre dans le cadre d'une Convention d'Aide à l'Emploi, entraînant le versement d'une aide de l'Etat par le biais du CNASEA pour la durée du contrat, qui ne saurait être supérieure à 2 ans. Le coût total de nos salariés charges sociales incluses, est de 23740 € déduction faite des aides du CNASEA qui s'élève à 9766 E

La formation, liée à nos salariés, a engendré un coût de 1680 € correspondent aux frais engagés pour le permis de conduire « transport en commun » de Charly, pour lesquels nous sommes en instance de dossier auprès de l'Agefos Formation.

Les frais de véhicules sont cette année de 6542 E, dont 55%, soit 3639 E, correspondent aux frais de Gaz Oil non affectés. A noter le vol d'une remorque sur notre base de St Denis en Val, et l'incendie volontaire du trafic dont nous avons été victime sur notre base de St Jean. Indemnisation Zéro pour ces deux préjudices, mais nous avons dû racheter en plus de la remorque prévue au budget une seconde remorque pour pouvoir assurer la saison estivale (coût global de cette opération = 3600 E).

Les cotisations ont générées, une fois la redevance et divers frais FFCK déduits, des produits pour un total de 1305 € Les mairies de St Jean et de St Denis nous ont aidées à concurrence de 900 E et 600 E, et le CNDS nous a versé 550 E.

Ces quelques revenus nous ont permis d'assurer une partie des frais de fonctionnement du club qui s'élèvent à un total de 3365 €

- les frais téléphoniques des lignes situées à la base de St Jean de la Ruelle, à la base de St Denis en val, et à la Bergère à St Pryvé St Mesmin représentent 38% de cette somme, à 1280 E.
- les frais d'internet représentent 14% du montant des frais de fonctionnement, à 456 E

Ce système, bien que nous permettant de couvrir notre terrain d'activité, surtout l'été, est très onéreux.

Vous aurez noté l'augmentation des coûts de fournitures administratives, dû à l'acquisition pour 199 E d'une licence « CIEL » de gestion comptable du club, nous mettant ainsi à l'abri en cas de contrôle fiscal, et nous permettant des sauvegardes des données comptables sur internet pour éviter que ne se reproduise la mésaventure de cette été avec le crash total du disque du PC sur lequel la compta est tenue.

L'année dernière, j'avais noté dans mon rapport que l'avance faite par le club de la gamme de vêtement au logo de l'ACKVL devait voir revenir 3500 E sur 2006 avec le paiement des packs club par chacun et chacune. En fait, ce sont 400 E qui ont été versés en 2006. Vous noterez que la somme restante à encaisser à été reversée au budget 2007.

Les heures de bénévolat des Président, vice-président et trésorier ont été évalués à 30 000 €

Les compétitions représentent un coût de 5473 E, en augmentation de 39% par rapport à 2005, dont 66% concernent le Slalom et 31% la Descente.

Entre « Cure » et « Ardèche », les sorties « touristes » occasionnent un coût de 1864 E.

Il est à signaler que les prix de certaines sorties récurrentes tel l'Ardèche doivent faire l'objet d'une révision tarifaire pour tenir compte de l'inflation (comme par exemple la hausse du prix du Gaz Oil).

Les stages jeunes (Sault Brenaz et St Pierre), ont occasionnés des coûts à concurrence de 518 E. Je rappelle à ce sujet que les encadrants doivent faire un rapport financier de chaque stage, et que ce rapport doit tout inclure, c'est à dire inclure les frais afférents qui arrivent par d'autres notes de frais que les leurs !

Pour finir, un mot sur la trésorerie. Le club dispose de 43743 € de cash au 31/12/2006.

Du travail reste à accomplir en termes d'organisation financière et comptable. Les bases sont posées. Restent à acquérir et à mettre en œuvre des méthodes de management saines, et à modifier certains comportements trop coûteux.

Il me reste à souhaiter bon courage au prochain trésorier, car comme vous le savez, je quitte le poste.

La trésorière,  
Nadine VIAUD »

Bilan :

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Résultat de l'exercice (perte)	7 361.47	ACKVL (compte exploitant) Résultat de l'exercice (bénéfice)	11 553.94
<u>Avance au personnel</u>	1 138.43	<u>Dettes sociales</u>	
		<i>prov congés chargés</i>	386.00
		<i>URSSAF</i>	2 129.00
		<i>ASSEDIC</i>	1 180.00
		<i>Caisse Retraite</i>	788.31
		<i>Autres charges à payer</i>	620.30
<u>Trésorerie</u>		<u>Apport</u>	
<i>Compte courant</i>	3 998.52	Montjoie Canoe	27 359.00
<i>Livret</i>	38 427.98	PACKCS	7 088.00
<i>Caisse</i>	178.15		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>51 104.55</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>51 104.55</b>

Compte de résultat :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE en Euro (R - D)
<b>Cotisations</b>			<b>1 304.50</b>
<i>Club 2005/2006</i>		5 379.00	5 379.00
<i>redevance FFCK</i>	3 438.50		-3 438.50
<i>Cotisation CDCK</i>	70.00		-70.00
<i>Cotisation CRCK</i>	166.00		
<i>Cartes Canoe découverte</i>	350.00		-350.00
<i>Pagaies couleurs</i>	50.00		-50.00
<i>Duplicata licence</i>			0.00
<b>Subventions</b>			<b>2 050.00</b>
<i>Mairie SJR</i>		900.00	900.00
<i>Mairie SDV</i>		600.00	600.00
<i>EDF</i>			0.00
<i>Conseil Général</i>			0.00
<i>CNSD</i>		550.00	550.00
<i>Clubs ACKVL</i>			0.00

<b>ANIMATIONS ESTIVALES</b>			<b>36 794.63</b>
Location		19 523.47	19 523.47
Rando Groupes		21 299.02	21 299.02
Déplacement, missions	4 027.86		-4 027.86
<b>Produits Financiers</b>		493.03	<b>493.03</b>
	<i>Int Livret</i>		
<b>Achat Matériel Club</b>	4 399.82	220.14	<b>-4 179.68</b>
<b>Vente matériel Club</b>		720.00	<b>720.00</b>
<b>Aide achat matériel perso</b>	680.92	165.49	<b>-515.43</b>
<b>Entretien Matériel</b>			<b>-738.95</b>
	<i>Club</i>	719.00	
	<i>Bassin Pont</i>	19.95	
<b>Actions promotion</b>			<b>-61.90</b>
	<i>Organisation courses</i>	386.00	386.00
	<i>Loto</i>		0.00
	<i>Pub</i>	473.62	-473.62
	<i>Pub Vêtements club</i>	52.00	399.00
	<i>Annonces Insertions</i>	321.28	-321.28
<b>Frais véhicule club</b>			<b>-6 542.86</b>
	<i>Carburant</i>	3 639.72	
	<i>Entretien</i>	1 103.36	
	<i>Assurances</i>	1 799.78	
<b>Frais fonctionnement club</b>			<b>-3 365.18</b>
	<i>Fournitures entr. et petit équipements</i>	190.87	
	<i>Fournitures administratives</i>	669.90	
	<i>Assurances</i>	464.24	
	<i>Déplacement Divers</i>	14.18	
	<i>Réception interne</i>	46.46	
	<i>Téléphone</i>	1 279.31	
	<i>Internet</i>	455.76	
	<i>Timbres</i>	62.46	
	<i>Frais d'actes</i>	92.00	
	<i>Don</i>		
	<i>Amende au code de la route</i>	90.00	
	<i>Bénévolat</i>	30 000.00	30 000.00
<b>Formation</b>			<b>-1 680.00</b>
	<i>initiateur</i>		0.00
	<i>moniteur</i>		0.00
	<i>Cadre dirigeant</i>		
	<i>BECK (permis de conduire)</i>	1 680.00	-1 680.00
<b>Salaires et Charges</b>			<b>-23 740.55</b>
	<i>Rémunérations brutes</i>	26 654.84	-26 654.84
	<i>URSSAF</i>	3 220.84	-3 220.84
	<i>Caisse retraite</i>	1 732.56	-1 732.56
	<i>ASSEDIC</i>	1 263.31	-1 263.31

	<i>provision CP</i>		198.35	198.35
	<i>Charges</i>	194.82		-194.82
	<i>Impôts et taxes</i>	639.00		-639.00
	<i>Aide de l'Etat (CNASEA)</i>		9 766.47	9 766.47
<b>Compétition</b>				<b>-5 473.13</b>
	<i>Descente</i>	1 715.54		-1 715.54
	<i>Mer</i>			0.00
	<i>Polo</i>	131.68		-131.68
	<i>Coupe des jeunes</i>			0.00
	<i>Slalom</i>	3 625.91		-3 625.91
	<i>CEL</i>			0.00
<b>Sorties</b>				<b>-2 382.81</b>
	<i>Tourismes (marathon Ardèche)</i>	3 809.64	1 944.96	-1 864.68
	<i>Stages jeunes</i>	2 903.13	2 385.00	-518.13
<b>Frais Financiers (écart conversion)</b>		43.14		<b>-43.14</b>
<b>Charges et Produits exceptionnels</b>				<b>0.00</b>
		102 291.40	94 929.93	<b>-7 361.47</b>

Quitus est donné à 33 voix pour, 2 abstentions, 1 blanc et 2 nuls.

Rapport de la vérificatrice aux comptes : Brigitte RAHARD.

La vérificatrice aux comptes fait état de la bonne gestion financière de l'association (Cf. Annexe II).

Budget prévisionnel :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE en Euro (R - D)
<b>Cotisations</b>			<b>1 205.00</b>
		5 400.00	
	<i>Club 2006/2007</i>		
	<i>redevance FFCK</i>	3 500.00	
	<i>Cotisation CDCK</i>	75.00	
	<i>Cotisation CRCCK</i>	170.00	
	<i>Cartes Canoë découverte</i>	400.00	
	<i>Pagaies couleurs</i>	50.00	
	<i>Duplicata licence</i>		
<b>Subventions</b>			<b>2 800.00</b>
	<i>Mairie SJR</i>	900.00	
	<i>Mairie SDV</i>	900.00	
	<i>EDF</i>		
	<i>DDJS</i>	500.00	
	<i>Conseil Général</i>	500.00	
<b>ANIMATIONS ESTIVALES</b>			<b>42 000.00</b>
<b>Location</b>		6 000.00	6 000.00
<b>Rando Groupes</b>		39 000.00	39 000.00
<b>Déplacement, missions</b>	3 000.00		-3 000.00

<b>Produits Financiers</b>		300.00	<b>300.00</b>
	<i>Int Livret</i>		<b>0.00</b>
<b>Achat Matériel Club</b>		3 000.00	<b>-3 000.00</b>
<b>Vente matériel Club</b>		800.00	<b>800.00</b>
<b>Aide achat matériel perso</b>		1 000.00	<b>900.00</b>
			<b>-100.00</b>
<b>Entretien Matériel</b>			<b>-1 500.00</b>
	<i>Club</i>	1 500.00	
<b>Actions promotion</b>			<b>1 800.00</b>
	<i>Organisation courses</i>	300.00	300.00
	<i>Loto</i>		0.00
			0.00
	<i>Vêtement</i>	3 000.00	3 000.00
	<i>Annonces Insertions</i>	1 500.00	-1 500.00
<b>Frais véhicule club</b>			<b>-7 000.00</b>
	<i>Carburant Trafic</i>	3 500.00	
	<i>Entretien</i>	1 500.00	
	<i>Assurances</i>	2 000.00	
<b>Frais fonctionnement club</b>			<b>-3 600.00</b>
	<i>Fournitures entr. et petit équipements</i>	200.00	
	<i>Fournitures administratives</i>	700.00	
	<i>Assurances RC</i>	500.00	
	<i>Déplacement Divers</i>	50.00	
	<i>Réception interne</i>	50.00	
	<i>Téléphone</i>	1 300.00	
	<i>Internet</i>	500.00	
	<i>Timbres</i>	300.00	
	<i>Frais d'actes</i>		
	<i>Don</i>		
	<i>Bénévolat valorisé</i>	30 000.00	30 000.00
<b>Salaires et Charges</b>			<b>-23 054.00</b>
	<i>Rémunérations brutes</i>	18 940.00	
	<i>Charges</i>	5 562.00	
	<i>provision CP</i>	482.00	
	<i>Impôts et taxes</i>	570.00	
	<i>Aide de l'Etat (CNASEA)</i>		2 500.00
	formation continue, taxe sur les salaires ...		
<b>Formation</b>			<b>180.00</b>
	<i>initiateur</i>	1 000.00	
	<i>moniteur</i>	0.00	
	<i>Cadre dirigeant</i>	500.00	
	<i>BECK</i>		1 680.00
<b>Compétition</b>			<b>-6 300.00</b>
	<i>Descente</i>	2 000.00	-2 000.00
	<i>Mer</i>	700.00	-700.00
	<i>Polo</i>	50.00	-50.00
	<i>Coupe des jeunes</i>	500.00	-500.00
	<i>Slalom</i>	3 000.00	-3 000.00
	<i>CEL</i>	50.00	-50.00

<b>Sorties</b>				<b>-1 100.00</b>
	<i>Tourismes</i>	1 000.00	700.00	-300.00
	<i>Stages jeunes</i>	1 000.00	200.00	-800.00
<b>Provision su remplacement véhicule</b>				<b>-3 431.00</b>
		3 431.00		
<b>Frais Financiers (écart conversion)</b>				<b>0.00</b>
<b>Charges et Produits exceptionnels</b>				<b>0.00</b>
		93 580.00	93 580.00	<b>0.00</b>

Budget adopté à 35 voix pour, 1 contre et 2 blancs.

Cotisations 2007/2008 :

	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes
St Jean de la Ruelle ou St Denis en Val	75 €	150 €	185 €	220 €
Extérieur	80 €	160 €	200 €	240 €

Calcul :

- 80 €/ personne puis 40 € à partir de la 3<sup>ème</sup> personne d'un même foyer.
- Réduction de 5 € par personne pour les résidents de St Jean de la Ruelle et St Denis en Val
- +10 € par personne pour la première inscription.
- Accompagnement : 45 €/ personne

## 6. Orientations 2007/2010

Le Président donne les grandes orientations du prochain mandat faisant suite aux réflexions menées lors du Comité Directeur du 4 janvier 2007.

- Priorité sur les infrastructures des deux communes
- Consolidation des emplois
- Accroissement de l'Ecole de sports avec priorité donné au slalom et la descente à partir de cadet
- Investissement dans le matériel sportif pour l'initiation, la compétition et le tourisme
- Réorganisation de l'animation estivale
- Amélioration des outils de communication

Il sera approfondi par le prochain Comité Directeur.

Ensuite le calendrier du premier semestre 2007 est présenté aux adhérents.

## 7. Election au Comité Directeur

Tous les candidats pour le mandat 2007/2010 ont été élus : Adeline GERARDIN (25 voix), Dominique TANNIERES (22), Bruno FOUASSIER (22), Childéric THOREAU (27), Christian LECONTE (27), Gaël THOMAS-CHOLLIER (27), Jean-Thomas GENET (24), Pierre CHASSIGNEUX (24) et Stéphane LECONTE (29).

Vérificatrice aux comptes : Brigitte RAHARD.

Constitution de l'équipe dirigeante suite à la réunion du Comité Directeur du 3 février 2007 :

### Bureau :

- **Président : Gaël THOMAS-CHOLLIER**

02/06/1976 à Orléans, Directeur Informatique, 1 rue du duc d'Antin, 45140 St Jean de la Ruelle

- **Vice-président : Pierre CHASSIGNEUX,**

18/09/1955 à Tours, Enseignant EPS, 271 impasse de la Bergère, 45750 St Pryvé - St Mesmin

- **Trésorière : Dominique TANNIERES**

02/05/1960 à Orléans, Agent administratif, 5 rue Théophile Naudy, 45000 Orléans.

- **Trésorier adjoint : Bruno FOUASSIER**

21/02/1956 à Orléans, Intégrateur Informatique, 1258 rue du Bourg, 45770 Saran

- **Secrétaire : Stéphane LECONTE**

11/11/1972 à Orléans, Agent de travaux, 27 route de Blois, 45130 St Ay

### Membres du Comité Directeur :

- **Aide à la comptabilité : Adeline GERARDIN**

15/05/1985 à Orléans, Lycéenne, 52 rue du 11 octobre, 45140 St Jean de la Ruelle

- **Tourisme : Christian LECONTE**

11/05/1953 à Olivet, Facteur, 9 RUE DE MOISSONNEURS, 45560 St Denis en Val

- **Compétition : Childéric THOREAU**

08/04/1986 à Pithiviers, Lycéen, 106 RUE DU NECOTIN, 45000 Orléans

- **Jeunes et nouveaux adhérents : Jean-Thomas GENET**

11/04/1970 à Nancy, Ambulancier, 613 rue des Allots, 45640 Sandillon

Aucune question diverse n'étant à l'ordre du jour, le Président clôture l'Assemblée Générale.

Le Président,

Le Secrétaire

Gaël THOMAS-CHOLLIER

Stéphane LECONTE

**Annexe I : Palmarès 2005/2006**

Championnat de France :

		N1 slalom	N1 descente Course Classique	N1 descente Sprint	équipe slalom	équipe descente	N3 slalom
		Bourg St M	Isère	Isère	Bourg St M		Sablé/Sarthe 2k1dv
CAMUS	Hélène						
CHASSIGNEUX	Cathy		dessc2m	5c2m			
CHASSIGNEUX	Charly	6c1hs			45ék1h		
CHASSIGNEUX	Pierre						1c2m&6c1v
DEBOYSSON	Thomas				45ék1h	46k1h	
FOUASSIER	Bruno		dessc2m	5c2m		46k1h	
GERARDIN	Adeline						4k1ds
ODILE	Dominique						95k1h
RAHARD	Brigitte						1c2m
THOREAU	Childéric	96k1hs			45ék1h		
TOURNADRE	Fabien	118k1hs					
VAUX	Patrick					46k1h	

Classement numérique national au 01/12/2006 :

		numérique slalom		numérique descente	
				classement scratch	classement / catégories
ARNAUD	Guillaume	544k1h			
BAUDET	Jan	1026k1h			
CAMUS	Hélène	249k1d			
CHASSIGNEUX	Cathy	7 C1d		5c2mv	
CHASSIGNEUX	Charly	8c1h			
CHASSIGNEUX	Pierre	5c2m	261c1h	7c2mv	36c1hv
DEBOYSSON	Thomas			132k1hs	
DEBOYSSON	Simon	912k1h		196k1hc	
DELORME	Nelly	286k1d		108k1dc	
FOUASSIER	Bruno			5c2mv	
GENET	Jean Thomas	1464k1h			
GERARDIN	Adeline	184k1d		50k1ds	
GREZARD	Camille	236k1d		92k1dc	
LECONTE	Nicolas	1830k1h			
MORVAN	Antoine	532k1h			
ODILE	Dominique	812k1h			
RAHARD	Brigitte	5c2m	488k1d	7c2mv	
REGNER	Augustin	936k1h			
ROUMET	Montaine	14c1d	105k1d	18c2m	
TALLET	Paul	297c1h	1892k1h	23c1hc	132k1hc
THOREAU	Childéric	125k1h			
TOURNADRE	Fabien	107k1h	87c1h	263k1hs	18c2m
VAUX	Patrick			62k1hv	49c1hv
VIAUD	Nadine	262k1d		23k1ds	



**Annexe II : rapport de la vérificatrice aux comptes**

## **Alliance Canoë Kayak Val de Loire**

### **Rapport du vérificateur aux comptes à l'Assemblée Générale Du vendredi 02 février 2007.**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

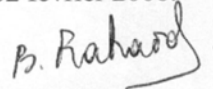
En exécution du mandat qui m'a été confié lors de votre Assemblée Générale du samedi 04 février 2006, j'ai examiné les comptes de votre association établis pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006.

Tous les documents qui ont paru nécessaires au contrôle ont été mis à ma disposition et résumément les opérations financières de l'année 2006.

En foi de quoi, je propose à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de ladite saison, tels qu'ils vous ont été présentés et se résumant ainsi :

- Recettes	:	94.929,93 €
- Dépenses	:	102.291,40 €
soit une perte de	:	7.361,47 €

Fait à Orléans,  
Le 02 février 2006.



Brigitte RAHARD.